Dufour & Dennet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Un an......$12 00
Six mois......6 00
Trois mois......3 00
Un mois......1 00
On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.
Un an......$2 00
Abonnés deux semaines.

EDITION HEBDOMADAIRE.
Un an......$3 00
Six mois......1 50
Quatre mois......1 00
Trois mois......75
Abonnés deux semaines.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., voir au sixième sur page; débit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

La 61e année de l'Abeille.

L'Abeille entre aujourd'hui dans sa SOIXANTE-UNIÈME année. C'est le plus ancien des journaux quotidiens qui se publient dans le Sud-Ouest des Etats-Unis. Son fondateur, M. François Delaup, y est resté attaché, en qualité de [illegible], jusqu'au moment de sa mort survenue en 1878. Du 1er septembre 1827 à l'heure actuelle, l'Abeille a [illegible] soit groupés en société. Elle a toujours été [illegible] bienveillance que lui a [illegible] témoignée le public louisianais, pendant cette longue période de soixante années, et elle fera tous ses efforts pour continuer à s'en montrer digne.

La République américaine et la République française.

Heureux, a-t-on dit, les peuples qui n'ont pas d'histoire! On pourrait ajouter plus justement encore [illegible] qui ne font point parler d'eux, qui dirigent le pays sans bruit, sans secousse; dont chaque acte n'occasionne pas un ébranlement qui provoque le doute sur sa solidité, sur sa stabilité. On s'est toujours fait, d'un Cabinet, l'idée d'une réunion de quelques hommes chargés d'administrer et non de parler et passant leur vie dans un travail silencieux et fécond, au lieu de la dépenser dans les agitations bruyantes, stériles de la tribune.

C'est ce que, dès son berceau, la République des Etats-Unis a admirablement compris, et elle doit à la sage distribution qu'elle a faite, tout d'abord, des pouvoirs publics, à l'indépendance qu'elle a accordée à chacun d'eux, le calme presqu'inaltérable dont elle jouit, depuis un siècle, et qui n'a été troublé qu'une seule fois, dans sa longue existence, et fertile en progrès matériels de toutes sortes; c'est ce que n'a pas compris la France, quand elle a eu le courage, la fierté, de se constituer, à son tour et définitivement, en République. Là, et nulle part ailleurs, il faut chercher la cause de tous ses tracas, de tous ses troubles.

Voilà, bientôt, deux mois que les Chambres se sont ajournées; et l'on est tout étonné de la tranquillité facile avec laquelle tout y marche. Les différentes branches de l'administration ne fonctionnent pas moins bien qu'auparavant; tout au contraire, le chef de chaque service n'étant plus distrait, à chaque instant, de ses véritables occupations par les soucis de la tribune, peut mieux surveiller les travaux de ses bureaux et les faire avancer plus sûrement et plus rapidement.

[illegible] exemple, le ministère [illegible] plus important de tous [illegible] grandeur et la sécurité nationale [illegible] menacées. Il prépare, en ce moment, de grandes opérations militaires, une expérience importante—la mobilisation de tout un corps d'armée. Il y a une foule de travaux à accomplir, presqu'à improviser; une multitude de détails minutieux à régler. Comment un ministre peut-il mener à bien une entreprise si compliquée, s'il est obligé, chaque jour, de déserter son bureau, de courir à la Chambre, pour donner des explications à celui-ci, pour répondre aux interpellations de celui-là, pour discuter ses moindres faits et gestes, ses moindres démarches, ses moindres choix, avec des législateurs qui n'ont rien à y voir et n'y entendent presque jamais rien.

Il vient de se passer, à ce ministère, un fait très regrettable, un délit très grave a été commis, qui mérite un châtiment exemplaire: deux commis ont livré à un journal important tous les plans secrets de la mobilisation qui se prépare. On frémit à la pensée de ce qui aurait pu arriver, si l'acte avait été découvert pendant la session des Chambres. Dès le lendemain, quelque fougueux orateur de la [illegible] de l'extrême Gauche aurait [illegible] la tribune pour interpeller [illegible] Ferron; et les questions de [illegible], les indiscrétions de se multiplier, les récriminations de se croiser en tous sens, les monarchistes s'attaquant aux républicains, et les républicains aux monarchistes. On voit d'ici le tableau: la mobilisation était peut-être en danger.

Pourquoi ce remue-ménage? Parce que la Constitution, qui n'est que celle de la royauté constitutionnelle avec aggravation de la double instabilité ministérielle et présidentielle, puisque le Président est la créature du parlement—permet au législateur de s'immiscer, constamment, dans les affaires de l'exécutif et d'entraver ainsi ses actes. Il est vrai qu'en retour, cette même Constitution donne—chef d'œuvre d'insanité!—au Président, le droit de dissoudre la Chambre, c'est-à-dire au sujet de se débarrasser du souverain, au commis de mettre son patron à la porte.

Pendant que les idées républicaines soient bien ancrées en France, pour avoir résisté à un pareil état de choses. Nous osons affirmer que si les Etats-Unis avaient été, dès les commencements, soumis à un régime aussi dissolvant, il y a longtemps qu'ils se seraient abîmés dans l'anarchie.

L'Union américaine est affligée d'une plaie qui lui a fait bien du mal—le politicianisme; elle cherche à s'en guérir, et, grâce à la froide persistance, à l'inaltérable bon sens dont elle est douée, nous avons la ferme confiance qu'elle y réussira. Or, le politicianisme n'est, au fond, que la chasse aux places passée à l'état de métier. Cette chasse se fait, à tous les degrés de la hiérarchie administrative; elle se renouvelle à chaque élection municipale, à chaque élection d'Etat, à chaque élection présidentielle; elle couvre, de la sorte, un champ immense à toutes les ambitions, depuis les plus mesquines jusqu'aux plus élevées.

La République française jouit d'un privilège que ne partagent pas les Etats-Unis: Son administration, savamment combinée, hiérarchisée, disciplinée, n'a pas été, jusqu'ici, soumise, aux assauts des coureurs professionnels de places; elle est, sous ce rapport, dans des conditions très avantageuses. Eh bien, à l'abri de l'ennemi, de ce côté, elle s'est livrée, à lui, de l'autre; elle a laissé pénétrer le politicianisme dans la Chambre, car le parlementarisme, tel qu'il est pratiqué chez elle, n'est pas autre chose que la chasse avouée, ouverte, aux ministères. C'est plus que le loup introduit dans la bergerie: c'est le troupeau [illegible] contre le pasteur; ce sont les portefeuilles jetés à la merci des convoitises des chefs de groupes ou de leurs lieutenants. Pourquoi chercherait-on à renverser un Cabinet, si ce n'est afin d'y faire la place libre pour soi ou pour ses amis? Laissez un objet de valeur à la portée d'un certain nombre d'individus, soyez sûrs que tous chercheront à mettre la main dessus, et ce ne sera pas toujours le plus adroit ou le plus digne qui l'enlèvera.

Il en sera toujours ainsi, surtout en [illegible] République, tant que les Cabinets [illegible] à la merci des discussions et des [illegible] des assemblées délibérantes.

[illegible] ne prétende pas qu'en enlevant [illegible] Chambres le droit d'entrer, sans cesse, en lutte avec les ministres, on prive un parlement de toute vie, de tout mouvement. N'y a-t-il donc pas assez d'[illegible] [illegible] assez de passions dans les discussions du Congrès de Washington? N'a-t-il pas un champ assez vaste à parcourir? N'a-t-il pas une foule de problèmes politiques, économiques commerciaux, à résoudre—tous d'un intérêt vital pour le pays, et bien autrement importants que les questions de Cabinet, qui ne sont presque jamais que des questions de personnes? Qu'importe au peuple français que ce soit M. Rouvier qui gouverne au lieu de M. Goblet, et le général Ferron au lieu du général Boulanger? Les Français ne suivent-ils pas la même voie que leurs prédécesseurs? La [illegible] [illegible] campagne.

avec son gros bon sens, qui est le seul vrai, et qui vaut mieux que toutes les subtilités des politiciens, c'est que plus les choses changent de face, plus elles restent les mêmes au fond; que plus les révolutions des Cabinets sont fréquentes, [illegible] les affaires de la République [illegible].

Il n'y a pas longtemps que le Congrès de Washington s'est ajourné. Qui s'en est aperçu? qui s'en est réjoui? Le pays n'a pas éprouvé un sentiment de soulagement, comme s'il avait un poids de moins sur la poitrine. C'est que le Congrès ne passe pas son temps à faire paraître les membres du Cabinet à sa barre, comme des accusés devant leur juge; c'est qu'il n'est pas un instrument de crises ministérielles continuelles; c'est que, malgré l'ardeur des passions politiques qui l'agitent souvent, qui l'emportent quelquefois au delà des limites permises, il reste dans la sphère législative et n'empiète pas sur le domaine de l'exécutif. Que ceux qui croient qu'il ne peut y avoir que trouble et confusion au sein d'une République, viennent voir celle des Etats-Unis, et ils seront vite détrompés; seulement, cette dernière repose sur des bases raisonnables; elle a su se débarrasser du parlementarisme à outrance—ce qui ne l'empêche pas d'être une vraie République, parfaitement démocratique et parfaitement égalitaire.

Il se produit, en France, un mouvement sérieux dans ce sens, quoique les politiciens, un peu par instinct, beaucoup par intérêt, y résistent, mais, l'idée fait des progrès. Déjà, le mot a été lancé du haut de la tribune: "Quand donc la République nous délivrera-t-elle du parlementarisme?" En effet, le jour où elle s'en débarrassera, elle sera sauvée, et—ce qui est le plus important—la France recouvrera, dès le lendemain, sa grandeur première, à l'indicible joie des amis de la civilisation et de l'humanité.

Notre Revue Commerciale.

Nous publions aujourd'hui, comme nous l'avons annoncé, une Revue, aussi complète que possible des opérations financières et commerciales de l'exercice 1886-87, à la Nouvelle-Orléans. Nous avons puisé aux meilleures sources, nous n'avons accepté que les renseignements les plus certains. Nous n'avons pas oublié, dans notre mouvement agricole, source pour nous de toute prospérité, âme de tout notre commerce, et nous [illegible], sous ce rapport, notre revue satisfera nos lecteurs que nous y renvoyons, du reste, en toute confiance.

Vêtements confectionnés, articles de toilette, etc.—En tout temps les messieurs Mercier qui ont succédé à leur père, un homme honorable s'il en fut jamais, en tout temps disons-nous, ces messieurs ont en vente un assortiment aussi vaste que bien choisi de vêtements confectionnés et d'articles de toilette pour hommes, jeunes gens et enfants. Rappelons aux clients de la maison que celle-ci est déjà en mesure de répondre aux exigences de la saison; que les vêtements d'été y font place aux vêtements d'automne.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, au Tallow Oil and Fertilizing Co., derrière le Slaughterhouse, paroisse St. Bernard, tout l'actif, privilège, etc., du Tallow Oil and Fertilizing Co. de la Nlle-Orléans.

Par H. Stern & Co., à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Edwards & Haubtman. — Nos lecteurs domiciliés dans les campagnes n'ont pas besoin que nous leur parlions de la maison dont ils viennent de lire le nom: elle leur est connue depuis longtemps, et très favorablement pouvons-nous ajouter. Qu'il nous suffise de rappeler qu'elle a en magasin en très grande variété et abondance toutes sortes de machines et d'engins dont il est fait usage sur les habitations. M. Léon Haubtman, ingénieur et mécanicien hors de pair, dirige toujours les travaux de sa maison avec des soins scrupuleux.

LOUISIANE.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 27 août:

Nous avons eu, vendredi, dans l'après midi, une ondée qui a été la bienvenue. Bien qu'elle ait été de courte durée et moins abondante qu'on ne l'eût désiré, nous n'en sommes pas moins enchantés.

—En général, on peut dire, aujourd'hui, que la canne, dans Ascension, n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait au longtemps, et même plus tard, au moment du dernier sarclage. La sécheresse a été trop longue dans la plus grande partie de la paroisse; elle a eu de malheureux effets particulièrement dans les terres neuves; elle a fait peu de progrès dans le mois qui vient de s'écouler. La situation qui était si belle, il y a trois mois, est bien changée, et les calculs d'alors doivent être considérablement modifiés. Cependant, nous croyons encore obtenir un meilleur résultat que l'an dernier. Si nous avons un temps favorable, à partir d'aujourd'hui jusqu'à la mi-octobre, bien des pertes pourront être réparées. En ce qui concerne le maïs, la récolte est meilleure qu'elle ne l'a été depuis nombre d'années. Les planteurs de riz n'ont pas à se plaindre, quoique, pendant la culture on eût pu avoir des temps meilleurs. Il y a un fait très heureux à constater pour ce produit, encore nouveau pour nous: c'est que l'on a bien fait d'introduire des moissonneuses mécaniques. Les dépenses de la main-d'œuvre ont été beaucoup moins fortes; il en est résulté un plus grand profit pour le planteur. Le bruit court qu'il s'est formé, à la Nouvelle-Orléans, une combinaison de propriétaires de moulins à riz, en vue de faire baisser les prix de cette denrée; le producteur en souffrira, mais il lui faut prendre son mal en patience. Nous espérons, néanmoins, que la dépréciation ne sera pas trop grande.

Nous ne voulons pas faire un tableau décourageant de la situation, nous avons la ferme confiance qu'elle s'améliorera. Il n'en est pas moins vrai que la canne ne promet pas tout ce qu'elle doit, à l'heure qu'il est, et que le rendement du riz n'égale pas la moyenne des autres années.

Le *Southern Watchman*, Clinton, paroisse East Feliciana, du 27 août:

Nous recevons la communication suivante:

"Dans un de vos derniers numéros, vous disiez que M. W. O. Hines, un de nos planteurs les plus éclairés, avait exhibé dans la dernière assemblée du club des fermiers de la paroisse, des spécimens du *riz de haute terre* (Highland Rice) de six pieds de haut. Il est probable qu'il n'en a cultivé que très peu et qu'il ne peut dire quel en serait le rendement par l'acre. Il n'en est pas moins vrai que des tiges de cette force doivent donner une récolte abondante. Cette expérience prouve que le riz peut être cultivé ici, d'une façon très profitable. Il y a, le long du Mississipi, des milliers d'acres qui étaient auparavant consacrés à la culture de la canne et qui le sont maintenant à celle de cette céréale. Si les fermiers ont fait ce changement, c'est qu'ils y trouvent leur intérêt. Les planteurs riverains du fleuve peuvent irriguer leurs terres plus facilement et à meilleur marché que ceux qui habitent des terres élevées. Là, cependant, n'est pas précisément la question; il s'agit de savoir si les derniers peuvent produire le riz et en tirer un bénéfice convenable.

On a affirmé que l'on pouvait tirer de 40 à 60 boisseaux par acre de riz, en haute terre; s'il en est ainsi, cette culture serait plus rémunératrice que celle du coton.

Les seuls fermiers qui se tirent d'affaire sont ceux qui savent se suffire à eux-mêmes et mettent de côté tout ce qui leur revient de la vente du textile. Cherchez les planteurs qui gagnent de l'argent, qui s'enrichissent; vous n'en trouverez pas un qui ne soit dans ce cas.

Comment, avec un terrain aussi fertile et pouvant donner une si grande variété de produits, nos populations ne sont-elles pas plus fortunées?

On est donc heureux de pouvoir constater que les fermiers varient leurs cultures et en ajoutent de nouvelles aux anciennes.

Le marché du riz est maintenant très actif; l'article se vend, brut, de $3.50 à $4 le baril de 162 livres.

Auparavant, on manquait de moulins pour le préparer. C'était une objection grave à sa culture; maintenant, on possède ces moulins, l'objection est levée; il ne reste plus qu'une question de bénéfice à résoudre. Mettons-nous donc à cultiver le riz; pressons-nous des moulins, soit chacun en particulier, soit tous ensemble, en nous cotisant, comme on vient de le faire dans la nouvelle paroisse Acadia. C'est une ressource, et une ressource féconde de plus, pour nous; nous ne pouvons qu'y gagner énormément dans l'avenir.

AGRICOLA."

[illegible]

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.—On trouvera dans l'Abeille de ce jour une annonce de cette compagnie où sont nommées toutes les personnes qui, depuis le commencement de l'année 1887, ont gagné des sommes de quelque importance aux tirages quotidiens et mensuels.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 31 août 1887.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	26
12 M.	81	[illegible]
3 P. M.	82	[illegible]
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Enregistrés au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

William J. Hynes à Mlle Annie C. Bays.
[illegible] Farrar à Mlle Susanne Lee.

Naissances.

Mme [illegible] Cordier, un garçon.
Mme [illegible] Reidenauer, un garçon.
Mme John Dominick, un garçon.

Décès.

George Cammack, 44 ans, Carrollton avenue et rue Washington.
Florian P. Martinez, 3 ans, Gouldsboro, Lea.
Clara Ross, 30 jours, 283 rue Julia.
Henry C. Fuller, 33 ans, 772 rue Magazine.
William Ewing, 35 ans, 225 rue des Français.
Edward Breddington, 36 ans, Hotel Dieu.
Christine Edna Aycock, 18 mois, 162 1/2 rue Harmonie.
Annie Gaffney, 1 mois 15 rue Treizième.
Alfred Ingraham, [illegible], 15 rue Palmyre.
Mme Anne McWilliams Ledinson, 29 ans, 49 rue Euterpe.
Mlle Mary Godlipity Hergkender, 16 ans, 1087 rue Tchoupitoulas.
Edward Roberts, [illegible] ans, [illegible]
[illegible] ans, rues Tumple et Short.
Wm. H. Montel, 33 ans, Lake Home, West End.

Ventes inscrites aux bureaux de l'enregistreur des aliénations:

Gustave J. Grages à Mme Joseph J. Gutierrez, un terrain dans le 6me district, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Toledano, Annonciation et l'Avenue Louisiana, $1,375.

Aline Villermin ou American Homestead Co., une portion de terre dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, North Rampart et Kerlerec, $3,116.

La même à Henry Chiapella, une portion de terre dans le 3ème district, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St-Antoine, Nord Rampart et Kerlerec, $100.

Guillaume Soules à Jean St-Martin, deux terrains dans le 2ème district, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Dumaine et St-Philippe, $1,600.

Domingo Negrotto, Jr, à Mme Vve Ebenezer Barker Eastman, une portion de terre dans le 4me district, dans l'îlet borné par les rues St. Denis, Washington, Sixième et St. Patrick, $1,025.

Andrew Kessler au Mechanics Homestead Association, un terrain dans le 4me district, dans l'îlet borné par les rues Locust, Magnolia, Première et Deuxième, $730.

Le même à Frederick Querens, Jr, trois terrains dans le 4me district, dans l'îlet borné par les rues Locust, Magnolia, Première et Deuxième, $300.

Folie et meurtre.—Les habitants de la Baie St-Louis, cette ville si paisible ont à peine oublié le drame sanglant qui s'y est déroulé il y a quelque deux mois, qu'un terrible assassinat, œuvre d'un fou, vient encore jeter la consternation parmi eux.

Lundi, dans l'après-midi, M. R. Stockton, qui est atteint d'aliénation mentale et qui devait être interné hier matin à la Louisiana Retreat par les soins de sa mère, Mme Clara Stockton, a chargé un fusil à deux coups de lingots et de balles et s'est rendu délibérément chez Mme Richardson, fille de Mme Ellen Cunningham, diseuse de Bonaventure.

Cette dame était à ce moment sur son balcon, et cousait à la machine. S'approchant d'elle à une distance de quelques pieds, il lui a déchargé les deux coups dans la poitrine et s'est enfui dans une voiture après avoir rechargé son fusil. Comme il s'enfuyait ventre à terre, fouettant encore son cheval, il a rencontré, venant en sens inverse une autre voiture et a déchargé son fusil dans la direction du conducteur de celle-ci, heureusement sans l'atteindre.

Il est alors descendu de voiture à la [illegible] capturé à 10 heures du soir.

Mme Richardson est très gravement blessée et l'on considère ses blessures comme fatales. Elle est atteinte à la poitrine, à l'épaule et au front entre les deux yeux.

Paragraphes. — Lundi soir, à 5 heures, un nommé Thos. Kelly est tombé de cheval au coin des rues Joséphine et des Dryades et s'est blessé légèrement.

— Hier, à 7 heures du matin, un cheval attelé au wagon et conduit par Pascal Gestelle, à qui il appartient, s'est emporté, au pied de la rue Thalie, et le wagon a heurté violemment un char vide. Le cheval a été blessé, le wagon endommagé pour $25, et P. Gestelle s'en est tiré sain et sauf.

— Pendant qu'ils traversaient le fleuve dans une barque, en face de la rue Jackson, John Duffy, Joseph Ccosey, Thos. Fannin et Frank Bird ont fait chavirer leur embarcation par un faux mouvement et ont été précipités dans le fleuve d'où ils ont été retirés sains et saufs par l'équipage du remorqueur Wasp, capitaine Joe.

Démissions.—Les hommes de guet C. C. Julien et E. Foyguet, le premier du 8me et le second du 6me precinct, ont offert hier matin leur démission au maire qui l'a acceptée. Tous deux étaient d'excellents officiers de police; le premier, qui remplissait les fonctions de secrétaire de la 8me station, va occuper le même poste à la Banque Métropolitaine, et le second va devenir gardien privé.

A qui l'enfant?—Une dame Emma Adams, qui avait quitté la Nouvelle-Orléans depuis 9 ans, avait confié son enfant aux soins d'une dame Gordon âgée aujourd'hui de 72 ans, ou plutôt le lui avait complètement abandonné.

De retour en ville, Mme Adams réclame par devant le juge Burthe la possession de son enfant que lui conteste Mme Gordon qui pendant ces 10 années s'était pris d'un grand attachement pour lui.

Le juge Burthe annulera probablement l'accusation d'enlèvement portée devant lui.

McDonogh Park.—Les citoyens des rues Prytanée, St-Charles, Toledano et Pleasants, ayant l'intention d'embellir le Parc McDonogh qui est borné par ces quatre rues, le surveillant propose un plan dans ce but.

Sur le trottoir.—Plainte a été portée au maire par M. John T. Stewart, qui habite rue Palmyre près Broad, au sujet de certains embarras qui obstruent la circulation sur le trottoir en face la laiterie de la rue White. Référé au comité des travaux publics.

Taxes.—La somme de $31,706 28 a été reçue mardi sur les taxes de 1887.

Cour Civile de District.—M. Wm H. Stehle, épicier, fait cession de propriété à ses créanciers: actif, $1,067 07; passif, $608 65.

Le testament de Mme C. Thomas a été ouvert hier. Elle lègue à ses trois filles Philomène, Marie Augustine et Elizabeth dont aucune n'est mariée et qui toutes habitaient avec elle, $3000 et des effets personnels; à chacune de ses deux filles Julia, femme de Frédérick Gros et Rosine, femme de John Cosgrove, $1000.

Outre ce legs chacun de ses héritiers se partagera les biens mobiliers qui sont assez importants.

Le testament de Mme Villio a été ouvert. La succession est évaluée $14,981 40.

Cour du recorder Davey.—Chas. Williams, voies de fait, renvoyé devant la cour criminelle sous caution de $250.

—Le dernier concert du square Lafayette qui avait été remis mardi soir à cause du mauvais temps, a eu lieu hier soir. L'assistance était très considérable.

Eclairage des édifices publics.—Le secrétaire en chef du bureau du contrôleur a déchiffré les offres des diverses compagnies pour l'éclairage des édifices publics, ce sont:

Louisiana Electric Light & Power Co.

Becs incandescents $31 par bec. Lampes à arc $500 par lampe. Soit une somme totale de $30,904 pour 5 ans.

Brush Electric Light & Power Co.

$7,350 par an, soit $36,750.

New Orleans Gas Light Co.

Eclairage au gaz tel qu'il existe présentement, $4,999,68 payables par versements mensuels; soit pour 5 ans [illegible].

De Knickerbocker.—Le steamer Knickerbocker [illegible] signalé hier aux Passes à midi [illegible] et est entré hier soir dans [illegible] heures [illegible]. Il a subi [illegible] avaries [illegible] le souvenir [illegible] par la tempête.

Retour [illegible].—Nous avons reçu [illegible] visite du Dr. Just [illegible] faire, en France, [illegible] mois, motivé [illegible] plaisir de revoir le [illegible] rétablir sa santé [illegible]. Nous n'avons rien à [illegible] lecteurs français sur [illegible] docteur. Nous savons [illegible] années consécutives, [illegible] de la Société Française [illegible] rendu d'éminents services [illegible] plusieurs heureuses [illegible] docteur nous revient [illegible] visage respirant cette [illegible] inaltérable que lui connaissent [illegible] ceux qui l'ont fréquenté. Sa [illegible] clientèle apprendra son retour avec joie.

**[illegible] Une jeune fille de 15 ans, dont les parents habitent Baton Rouge et qui était venue en visite chez sa sœur qui est mariée, a rencontré samedi soir, en se promenant avec des amies, une femme avec laquelle elle a disparu. N'étant pas de retour à une heure avancée de la soirée, sa sœur s'est mis, mais en vain, à sa recherche et a informé, par télégraphe, son père qui est arrivé le lendemain matin par le premier train et qui, après quelques heures de recherches a découvert sa fille dans une maison de la rue de la Douane, chez Mme Waters, qui pressée de questions par le père, avoue que l'enfant avait été [illegible] deux [illegible] qui lui avaient admi[illegible]. La jeune fille semblait être, en effet, sous l'influence d'un soporifique. Examinée aussitôt par des médecins, ceux-ci, ont déclaré qu'elle n'avait pas été violée.

Le père, si la chose n'a pas de plus graves conséquences, n'a pas l'intention de poursuivre l'affaire et de livrer son nom à la publicité.

Mme Waters a, néanmoins, été arrêtée sur les ordres du chef de police, aux questions duquel elle a répondu ne rien savoir sur cet incident. Une accusation de détournement de mineure a été portée contre elle.

Paragraphes.—On a arrêté deux individus, J. C. F. Cyna et H. Brown qui se disputaient au sujet d'une somme de $42 50 gagnée par l'un d'eux à la loterie avec un billet qu'il avait pris sur le conseil de l'autre.

—Des voleurs ont pénétré chez M. E. [illegible], rue St. André No 401 et ont volé $7 en argent.

—D'autre ont volé $14 de bijoux chez Mme Marcy, Avenue Louisiana entre St. Charles et Carondelet.

Bigamie.—Un nommé Geo. Brown, couleur a été arrêté rue des magasins entre Poydras et Lafayette sur une accusation de Bigamie portée par sa 1ère femme. Il aurait épousé celle-ci, le 23 septembre 1876 et se serait marié de nouveau le 25 juillet dernier sans avoir divorcé avec la plaignante.

Incendie.—Hier matin, à 3 h 40, le feu a détruit complètement au coin des rues St-Antoine et Claiborne, un immeuble inoccupé appartenant à M. J. A. Baptiste. Pas d'assurance.

L'immeuble voisin, portant le No 142 de la rue St-Antoine et habité par M. H. Forger, a été endommagé pour $400. Assurance à la Compagnie Teutonia.

Vol.—Des voleurs qui avaient pénétré hier matin chez M. E. D. Lyons, encoignure Erytanée et Delachaise ont été effrayés et se sont enfuis.

Chute.—Mme D. Perosel, une dame âgée qui habite rue Quartier No 76, est tombée hier en descendant d'un char au pied de la rue du Canal, et s'est blessée assez grièvement.

Mort.—Le jeune Florian Martinez, âgé de 3 ans, qui avait été renversé lundi soir, par le char No 2 de la Algiers Gretna R. R. Co., dont les roues lui avaient broyé le bras et la jambe, est mort hier matin après avoir reçu les soins de cinq médecins.

Plainte.—On se plaint [illegible] toutes les [illegible] M. Gasper Anshrim, rue Dauphine, entre Bagatelle et Union. La plainte a été adressée au chef de police et l'enquête ordonnée par celui-ci a démontré que la plainte est fondée. M. Gaspar Anshrim a été informé d'avoir à n'y plus donner lieu.

Zennecke est mort.—"Zennecke is dead, Zennecke is dead", telle est la nouvelle dont le bruit a couru toute la ville hier soir.

Le malheureux rédacteur de la *Mascotte*, blessé d'un coup de revolver le samedi 13 août à 2 heures de l'après-midi, par M. Daniel Brown, un jeune homme qui venait lui demander compte d'un article diffamatoire publié contre lui et sa propriétaire une dame Frelot, d'Alger, est mort hier soir à 9 1/2 heures.

L'artère qui s'était rompue dimanche s'est de nouveau rompue hier, à midi 30, et a donné lieu à une nouvelle et abondante hémorrhagie à la suite de laquelle le blessé est devenu de plus en plus faible jusqu'à l'heure où il a rendu le dernier soupir.

Brasserie du Sud.—Bien que de récente création, relativement parlant, la compagnie dite "Southern Brewing Co." est dans une situation des plus florissantes. La bière qu'elle fabrique est délicieuse et du goût du plus grand nombre des consommateurs de la ville. On ne débite dans toutes les buvettes à la Nouvelle-Orléans et dans les campagnes.

FÉCONDITÉ. — L'*Aveyronnais* signale dans les termes suivants, plusieurs cas de fécondité qui ont été constaté récemment dans le canton de Peyreleau, France:

"Plus va le monde et plus on entend dire que le nombre des femmes stériles s'accroît au lieu de diminuer. Cette constatation peut avoir du vrai dans certaines régions; mais il est heureusement des exceptions en Rouergue. Les paysannes du canton de Peyreleau, notamment, le prouvent, car l'une d'elles, il n'y a que quelques mois, mit au monde au moins d'une heure, deux garçons et une fillette, bien constitués et pleins de vie encore.

"Un cas pareil de fécondité s'est produit à nouveau, dans la nuit du 14 au 15 courant, à La Cresse, où la femme Valès a donné le jour à trois enfants mâles, parfaitement constitués et viables. La même, déjà remise de sa triple corvée, veut, dit-on les nourrir tous les trois.

"Honneur aux femmes du Rouergue et en particulier à celles du canton de Peyreleau."

Banque Nationale de l'Etat.—Les institutions financières sont nombreuses à la Nouvelle-Orléans, mais il en est peu qui soient aussi dignes de confiance que celle dont on a lu le nom en tête de ces lignes. Elle a d'ailleurs pour diriger ses opérations M. Pierre Lanaux, un homme dont la connaissance des affaires, l'honorabilité et la prudence sont proverbiales.

UN JOURNAL JAPONAIS.—Un des journaux les plus importants du Japon, le *Romaji Tasshi*, paraît maintenant en caractères romains. Ce journal est, à Tokio, l'organe du parti libéral. Le numéro qui vient d'arriver en Europe n'a pas moins de douze pages d'annonces.

Maison Bancetti et Xiques.—Il n'est pas de gourmet que la maison Bancetti et Xiques ne renouvelle en grande partie ses immenses fonds d'articles alimentaires, de vins et de liqueurs; aussi les familles, les épiciers et les établissements qui s'y approvisionnent sont-ils toujours certains que leurs marchandises sont de la meilleure provenance et de première qualité.

LE MARIAGE DES MILITAIRES EN FRANCE.—A l'avenir, l'examen des demandes de mariages pour les officiers, fonctionnaires et employés militaires de toutes armes et de tous services sera confié aux généraux commandants de corps; ceux-ci seront seuls juges de l'opportunité qu'il y aurait à accorder ou refuser les autorisations nécessaires, après enquête sur les conditions réglementaires d'honorabilité et de fortune.

En cas de refus d'autorisation, on pourra toujours en appeler au ministre de la guerre, qui, seul jusqu'ici, décidait de toutes ces demandes.

Southern Insurance Co.—C'est ainsi que se nomme une de nos compagnies d'assurances les plus connues et les plus populaires. [illegible]

[illegible] du Peuple.—Nous signalons à l'attention des commerçants un avis de la Banque du Peuple [illegible]

Nouvelle année.

Dans le cercle de la famille, dans le monde des plaisirs, le 1er janvier est le Jour de l'An, et nous n'avons pas besoin de vous dire avec quelle impatience fiévreuse il est attendu, par les petits surtout, par les enfants. C'est la fête dont ils rêvent, yeux ouverts, aussi bien que yeux fermés, et bien avant sa venue. Ils la multiplieraient volontiers.

Les hommes d'affaires aussi leur Jour de l'An et, c'est au premier septembre qu'il est fixé; nous y voilà donc. Un peu moins gai, moins vivant que l'autre, par exemple.

A ce moment de l'année ils se recueillent, pour ainsi dire; ils jettent un long regard sur les douze derniers mois écoulés; ils interrogent le calendrier commercial du pays où ils opèrent et du monde entier.

Le 1er septembre, chaque journal—le tout vient aussi—publie une revue minutieuse du mouvement commercial, agricole, industriel, et ses données avec le plus grand soin, sont comme des jalons dont on peut tirer parti pour se guider au cours de l'année qui s'ouvre. Elle est, dans tous les cas, un tableau, aussi fidèle que possible, des faits accomplis. Il appartient à chacun de tirer de cette base ses propres conclusions.

Fidèle à cet usage, excellent d'ailleurs, l'Abeille publie aujourd'hui un état de l'exercice qui vient d'expirer et nos lecteurs peuvent compter que tout ce qu'ils trouveront là, est puisé à la meilleure source.

Il résulte de cet ensemble que les trois principales cultures de la Louisiane: sucre, coton, riz, n'ont pas obtenu le rendement qu'on a le droit d'en attendre, dans des conditions favorables. Néanmoins, les résultats que nous constatons statistiquement dans nos mécomptes, ne sont nullement de nature à décourager. Cette assertion est d'autant plus fondée que l'horizon s'est beaucoup éclairci; l'année s'ouvre sous des auspices qui semblent, au contraire, encourageants. La perspective des récoltes diverses est souriante, et les indices, sur certains points de la Louisiane, permettent de prévoir que le travail agricole sera couronné plus largement qu'il ne l'a été depuis plusieurs années.

Nous n'avons point ici pour objet de repasser par le menu les nombreuses catégories qui composent notre rapport. Une esquisse ne pourrait en valoir l'ensemble et ceux qui se voudront pas le lire dans toute son étendue, pourront, avec utilité, prendre connaissance des divisions diverses, des spécialités qui les intéressent.

Notons simplement un fait dont l'importance est manifeste: le développement de la tendance industrielle. Sans doute nous ne marchons pas encore, en cette voie, du pas que nous devons certainement prendre un jour; mais la voie est ouverte et les ressources que l'on y doit trouver, sont trop évidentes, trop indiquées, pour que les esprits entreprenants ne s'y engagent point. La routine, voilà quel a été l'ennemi constant de la Louisiane, du Sud; cet ennemi-là, on est en train de le déloger.

Ils deviennent chaque jour moins nombreux les adeptes de l'école qui, enchaînant notre Etat à son passé, persistent à penser que la Louisiane est limitée à trois cultures; qu'elle ne doit pas sortir de ce triangle légendaire.

La nature, si prodigue pour notre sol, n'a jamais voulu nous renfermer dans ces bornes étroites; seul notre manque d'initiative nous y emprisonna. L'heure venue; les cloches des usines qui se fondent, sonnent cette heure. Il est temps que nous vivions enfin de notre substance; que nos produits ne soient plus les moyens d'action fournis par nous-mêmes contre nous.

Le travail agricole, achevé par nos [illegible], est, en vérité, trop pénible pour que le plus net produit en revienne à d'autres.

Durant une longue période nous avons engraissé de nos sueurs une active concurrence; il importe que cesse cet ordre, ou plutôt ce désordre de choses. Les champs de cannes, les champs de coton ne sont pour nous que la préface du livre de l'avenir; chacun de ces champs nous doit être une leçon, doit nous indiquer qu'il y a place ici pour des [illegible] urgentes, après [illegible] longtemps l'objet d'une exploitation à outrance, en dehors de nous, et à nos dépens.

Nous saluons donc, ici, et dans le Sud, ce commencement d'activité industrielle, et nous espérons que cette impulsion ira grandissant, se propageant de proche en proche et que la Louisiane, agricole et manufacturière désormais, ne se faisant plus la naïve tributaire de tant d'exploiteurs, ne laissera plus à des rivaux le soin de la transformation de ses produits; —transformation si chèrement payée par elle—et qu'elle aura ainsi le double et plein bénéfice de son labeur.

Au moment où naît la nouvelle année commerciale, qu'il nous soit permis de noter aussi que l'*Abeille*, elle, entre dans sa soixante-unième année.

Il ne nous appartient pas, sans doute, de nous livrer ici à des considérations sur notre passé; mais peut-être avons nous le droit d'écrire qu'au cours d'une existence de soixante ans, l'*Abeille* n'a rien négligé pour ne point faillir à sa tâche.

Nous sommes tous faillibles, cela est vrai; pourtant quand il nous est arrivé d'errer—et qui n'erre point?—nous avons la conscience que nos lecteurs n'ont jamais incriminé nos intentions.

Le personnel du journal se renouvelle, mais son but—le bien public—ne varie pas. C'est ce bien public que l'*Abeille* eut toujours en vue, sous toutes ses administrations; aujourd'hui, comme toujours, elle en demeure le défenseur fidèle et convaincu.

Rechercher tout ce qui peut développer la prospérité de la Louisiane; appuyer toutes les mesures qui doivent servir à l'accroissement de la grandeur du pays dans son ensemble, voilà quel fut toujours l'un de nos objectifs. Cependant ce devoir patriotique n'est pas le seul qui nous incombe.

Les souvenirs de notre histoire, comme Etat, comme nation; des sympathies natives et qui vont augmentant sans cesse, nous rattachent aussi à la France, et à notre excellente colonie française. Nous savons donc toujours heureux—comme nous l'avons été dans le passé—de plaider la cause des légitimes intérêts de l'une et de l'autre. A la cause aussi de la langue française, nous prêterons invariablement notre appui; nous ne ménagerons aucun effort tendant à sa perpétuité et à sa propagation en Louisiane. Tout le programme de l'*Abeille* se résume dans ce triple attachement à la Louisiane, aux Etats-Unis, à la langue qui fut celle de nos pères et de notre berceau.

M. le vicomte d'Abzac.

Après quelques mois de séjour à Paris, M. le vicomte d'Abzac, Consul Général, est de retour parmi nous. Ce nous est un vif plaisir de lui souhaiter la bienvenue et de lui renouveler l'assurance de notre haute considération.

Nous l'avons écrit maintes fois, et nous aimons à le répéter: nul représentant de la France à la Nlle-Orléans n'y rencontra plus de sympathies que lui, ne s'en montra plus digne à tous les titres. Le mérite et le caractère du vicomte Paul d'Abzac ne sont pas appréciés seulement par la colonie française, mais aussi par la population louisianaise entière. Il n'en peut aller autrement. En effet jamais l'éminent fonctionnaire ne néglige une occasion de témoigner de son attachement à cette population; et pour ne citer qu'un exemple, nul ne prit une part plus active, plus intelligente à notre World's Fair. Pas un de nous qui se soit plus intéressé à cette vaste entreprise; qui en ait mieux compris la haute valeur; qui l'ait servie plus cordialement.

Le Consul Général de France s'est si bien identifié avec la société parmi laquelle il vit depuis bien des années déjà, qu'il paraît être ici *at home*, et qu'il nous semble toujours retrouver en lui l'un des nôtres.

M. le vicomte Paul d'Abzac n'est point [illegible], nous formons les vœux les plus [illegible] pour son avancement, avancement bien mérité; néanmoins, si nous consultions seulement nos préférences, nous souhaiterions de voir se prolonger son séjour à la Nouvelle-Orléans.

CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS.—Une circulaire nous apprend que, sous le titre ci-dessus, une société dramatique d'amateurs est en voie de formation. Nous savons où se reposera dans notre ville dimanche. Aujourd'hui les [illegible] sont encombrent trop pour que nous puissions donner à ce Club l'attention qu'il mérite. La circulaire porte les noms de MM. Geo. P. P. David, L. J. Barjac, R. Thierry, E. Fyas, J. M. Dreny.

Théâtre de l'Opéra.

Nous recevons de M. Maugé une lettre de Paris, à la date du 19 août.

Elle nous apprend qu'il est toujours à la recherche de son premier ténor et aussi d'une chanteuse d'opérette. Au moment où il nous écrivait il était en relations très actives avec deux chanteurs fort recherchés par les directeurs; cependant on ne s'était pas encore entendu sur la question des appointements. Le chiffre offert par M. Maugé est déjà bien élevé, mais pas encore à la hauteur des exigences de ces messieurs. La lettre qui nous arrive, nous donne à penser que nous recevrons bientôt une dépêche définitive à ce sujet.

WEST END—Ce soir, grand concert, dont le programme sera réglé, séance tenante, par l'auditoire lui-même, ainsi que nous l'avons annoncé hier.

Demain, concert extraordinaire sous le patronage du Club Shakspeare. C'est dire qu'il y aura là non seulement public nombreux mais aussi public d'élite.

Nous parlions, dans le dernier numéro de l'*Abeille*, d'un répertoire (orchestre Sontag) de 26 ouvertures d'opéras. Nous avons maintenant sous les yeux le tableau complet des compositions jouées, au West-End, durant ces quatre derniers mois. Cet immense répertoire ne compte pas moins de 171 morceaux. Nous reviendrons sur ce sujet.

—Nous avons reçu de la Librairie de l'Opinion un envoi de journaux illustrés parisiens; nous en reparlerons demain.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Exécution de Pranzini.

Paris, 31 août—A 4 heures 45 minutes Pranzini a été réveillé par les geôlier.

Le Père Duquesne, aumônier de la Roquette, est entré alors dans la cellule du prisonnier et l'a exhorté à être courageux.

Pranzini lui a répondu qu'il n'avait pas peur, mais regrettait qu'on lui ait refusé la seule faveur qu'il eût demandée, celle de voir sa mère avant de mourir.

Il a de nouveau protesté de son innocence et refusé de faire des aveux au prêtre, à qui il a dit: "Père, faites votre devoir; je ferai le mien."

Tout en se préparant pour marcher à l'échafaud, Pranzini a déclaré qu'il était heureux de mourir, car il préférait la mort à la servitude pénale.

Il a ajouté qu'il reprochait au chef de police d'avoir appelé ceux qu'il a traités, lui Pranzini, de faux témoins, lors de son procès.

Lorsqu'on l'a conduit à l'échafaud, il paraissait calme et a fait preuve d'un grand sang-froid.

Il a embrassé le crucifix que lui présentait le prêtre et celui-ci se détourna alors et s'éloigna vers le mur. On lia ensuite les membres de Pranzini, le couteau de la guillotine tomba soudainement; la tête du meurtrier était tranchée.

Cette tête fut mise aussitôt dans un wagon et emportée en toute hâte au cimetière, où elle fut inhumée après les cérémonies funèbres.

La Faculté de médecine a réclamé le corps qu'on lui a remis.

Commission française.

Paris, 31 août—La Commission française, chargée de fixer les indemnités en faveur des victimes de l'attaque et du bombardement de Tamatave, a conclu ses travaux. Les noms de ceux qui ont droit à une compensation seront, consignés au Journal Officiel.

M. Chevreul.

Paris, 31 août.—M. Chevreul a accompli sa 101ème année aujourd'hui. Sa santé est excellente. Il a assisté à la réunion de la Société d'Agriculture et a prononcé une allocution, dans laquelle il [illegible] collègues d'un bouquet que [illegible]

Les troubles à Cuba.

Madrid, 31 août—Si l'agitation cubaine augmente, le premier ministre Sagasta convoquera les Cortès en octobre, pour décider des mesures à prendre afin de pacifier les Cubains.

Situation dans l'Abyssinie.

Rome, 31 août—On rapporte que la médiation anglaise en Abyssinie a échoué.

Le journal Popolo Romano écrit qu'on ne doit pas laisser passer le mois de septembre, sans effectuer un règlement du différend avec l'Abyssinie, ou par la médiation ou par la force des armes.

Une expédition s'apprête, dit-on, à partir pour l'Abyssinie.

La cour agraire irlandaise.

Londres, 31 août—La cour agraire irlandaise a réduit le fermage, dans plusieurs cas de plus de 50 pour cent sur les propriétés de Largan.

M. J. J. O'Neil.

Londres, 31 août—M. J. J. O'Neil, de St. Louis, membre du Congrès des Etats-Unis, assistait aux évictions qui ont eu lieu hier sur les domaines de O'Grady, à Herbertstown.

Formation d'un cabinet bulgare.

Londres, 31 août—Un cabinet bulgare a été formé comme suit: M. Stambuloff, premier ministre et ministre de l'intérieur; M. Vetchevitch, ministre des affaires étrangères; M. Sterloff, ministre de la justice; M. Mutkeiroff, ministre de l'instruction publique; M. Nikiforoff, ministre des finances.

M. Bell.

Londres, 31 août—M. Bell, propriétaire du "Thistle," et sa femme, sont partis cette après-midi de Liverpool sur le "City of Rome," en destination de New York.

Choléra.

Rome 31 août—Il y a eu aujourd'hui quinze nouveaux cas de choléra et treize décès à Catane. Dix nouveaux cas et six décès à Palerme. L'épidémie est à sa déclin dans les autres localités.

L'Empereur Guillaume.—Les Socialistes.—L'Evêque Kopp.

Berlin, 31 août.—L'Empereur Guillaume est arrivé aujourd'hui de Babelsberg.

A la prochaine assemblée des socialistes en cette ville, on proposera de convoquer un Congrès International des ouvriers en 1888, afin d'obtenir une protection législative pour les ouvriers.

Le Reichstag.—L'Evêque Kopp.

Berlin, 31 août—Le Leibnicht fera un rapport sur l'attitude des socialistes à l'égard des anarchistes.

L'évêque Kopp a promis d'assister au Congrès social de Leig, organisé pour les cléricaux et qui doit s'ouvrir le 7 septembre.

Le gén. Baird et le col. Hasbrouck.

Londres, 31 août—Le général Baird et le col Hasbrouck, qui visitent Londres depuis avant de se rendre en France pour assister aux manœuvres de l'armée, ont eu une longue conférence aujourd'hui avec les fonctionnaires marquants du Bureau de la guerre.

La Commission des pêcheries. — M. Chamberlain.

Londres, 31 août.—On croit ici qu'on demandera à Sir John MacDonald de représenter le Canada dans la Commission des pêcheries. Sir Lionel Sackville West, ministre à Washington, fera aussi partie de la dite Commission.

La nouvelle, annonçant que le comte de Dunraven et M. Powell doivent partir pour l'Amérique comme membres de celle-ci, est sans fondement.

M. Chamberlain a l'intention de partir prochainement pour l'Amérique.

Manœuvres militaires en Autriche.

Vienne, 31 août—On a invité le général comte Von Waldersee, de l'état-major allemand, à assister aux prochaines manœuvres de l'armée autrichienne.

On attribue cette invitation au désir qu'a l'Empereur François Joseph de faire connaître au comte Von Moltke la condition réelle de l'armée autrichienne, en vue des commentaires du comte Von Moltke pendant le débats au Reichstag.

Choléra.

Londres, 31 août.—Sept nouveaux cas de choléra et quatre décès, par cette maladie, ont été constatés aujourd'hui à Malte.

Le Roi Humbert.

Rome, 31 août—Le Roi Humbert partira demain pour Rubbiero, afin d'assister aux manœuvres de l'armée.

Le gouvernement anglais.

Londres, 31 août—Le gouvernement anglais a interdit une assemblée projetée de la Ligue irlandaise pour dimanche à Balycorse, comté Claire.

Le prince Bismarck et [illegible].—Le journal Post.

Berlin, 31 août—L'entrevue entre le prince Bismarck et le comte Kalnoky aura lieu le 10 septembre à Friedrichsruhe.

Le journal Post écrit que le gouvernement présentera un bill au Reichstag décrétant un impôt sur les valeurs étrangères.

Aujourd'hui, à la Bourse, il y a eu une bonne demande pour les valeurs [illegible].

Bulgarie.

Sofia, 31 août—Le bruit circule en cette ville que le prince Ferdinand va faire une tournée européenne.

On rapporte qu'il a gravement offensé les fonctionnaires du gouvernement et les officiers de l'armée, par son attitude hautaine dans ses [illegible] avec ceux-ci.

Le journal Standard.

Londres, 31 août—Le journal Standard, faisant allusion à la nomination de M. Chamberlain comme Commissaire des pêcheries, écrit que les gouvernements du Canada et des Etats-Unis peuvent se féliciter de cette nomination et l'on doit louer notre ministère du choix de M. Chamberlain. Les intérêts canadiens seront en sécurité entre ses mains. Les américains reconnaîtront en lui un homme libre de tout préjudice et de toute partialité.

WASHINGTON.

Le vice-amiral John Lee Davis.

Washington, D. C., 31 août.—Le vice-amiral John Lee Davis a été mis sur la liste de retraite.

Département de la Trésorerie.

Washington, 31 août—Le secrétaire [illegible] Thompson a ouvert aujourd'hui la quatrième série de soumissions pour le [illegible] du gouvernement de Bons, portant intérêt à 4 pour cent, conformément aux conditions stipulées dans la circulaire de la trésorerie, en date du trois courant. La totalité des offres se monte à $3,450,200, dont $2,960,000 de bons enregistrés et $490,000 de bons-coupons.

Les offres varient de $107 75 à $109 98.

Le commissaire indien Atkins.

Washington, 31 août.—Le commissaire indien Atkins a envoyé aujourd'hui un télégramme à l'agent indien Stotelmer, de l'agence sud des Utes, dans le sud-ouest du Colorado, qui lui ordonne d'expulser sur-le-champ tout individu se trouvant sur la Réserve, dont la présence pourrait troubler la paix parmi les indiens. Le dit agent est autorisé à appeler les troupes à son aide en cas de nécessité. Cette décision du commissaire Atkins est basée sur des informations relatives à certains individus intéressés, qui essaient d'exciter les indiens à la révolte.

Nominations présidentielles.

Washington, D. C., 31 août—Le Président a fait aujourd'hui les nominations suivantes: M. B. S. Carlisle, de la Louisiane, ministre résident et consul général en Bolivie; Jas. C. Quigglo, de la Penn., consul des Etats-Unis à Port Stanley et St. Thomas, Ont.

Le Secrétaire de la Guerre par intérim.

Washington, 31 août.—Des copies de télégrammes échangés hier entre le Bureau Indien et les officiers de l'agence des Utes, ont été transmises au général Terry, avec l'endossement suivant: "Le secrétaire de la guerre par intérim vous requiert de prendre toutes les mesures nécessaires et de lancer les ordres que vous jugerez convenables pour mettre en vigueur les instructions contenues dans les télégrammes précités."

La question des pêcheries.

Washington, 31 août—Le Département d'Etat n'a pas été avisé officiellement de la nomination de M. Chamberlain comme Président de la Commission Royale, chargée d'arriver à un règlement entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne sur la question des pêcheries.

Grande excitation à Petersburg, Virginie.

Petersburg, Virginie, 31 août—La ville est dans une grande excitation, au sujet de l'animosité qui règne entre les deux races. La semaine dernière, un nègre a été condamné à $50 d'amende et à la prison, pour avoir frappé une femme blanche.

Vendredi, le Dr Hanlode, médecin éminent de la localité, a frappé une fille de couleur. Il a été arrêté et l'affaire a [illegible] à été infligée à l'un des leurs.

Commotionnaire.

Un article violent, portant la signature des nègres les plus influents de la ville, a paru hier dans le "Index-Appeal". Les signataires, ainsi que le rédacteur de cette feuille, ont été arrêtés pour libelle. L'excitation est tellement grande que le maire a donné l'ordre à trois compagnies de milice de se tenir prêtes à toutes éventualités. L'anxiété la plus intense règne partout.

Saco, Me., 31 août—Frank C. McNelly, âgé de 20 ans et commis à la banque d'épargne Saco & Biddeford, a détourné $91,000 de la caisse de celle-ci.

Le Baltimore and Ohio Express.

New York, 31 août—L'avis officiel suivant a été publié aujourd'hui.

Président de la compagnie d'express des Etats-Unis:

Le matériel, les franchises et les affaires du Baltimore et Ohio Express ont été vendus au "United States Express Co." pour une période de 30 ans. La vente a été faite directement par le Baltimore & Ohio R. R. Co. L'affaire a été réglée la semaine dernière et nous prenons possession demain.

Les négociations pour la vente ont été pendantes durant un mois environ, ayant été entamées d'abord avec le président Garrett avant son départ pour l'Europe.

Le bruit circule dans Wall street que le prix payé est de $2,500,000, dont $1,000,000 comptant et $1,500,000 en actions du United States Express.

Le président du United States Express déclare que ces chiffres ne sont pas corrects, mais refuse de dire à quelles conditions la propriété a été achetée.

Aucun changement ne sera fait, ni dans l'administration ni dans le nom de la compagnie.

Convention Démocratique d'Etat.

Allentown, Pa., 31 août—La Convention démocratique d'Etat s'est réunie à midi à l'Académie de Musique. Des hommes politiques marquants y assistaient.

On remarquait une foule considérable de spectateurs aux galeries. L'Hon. Randall était présent.

A 1 heure la Convention a été appelée à l'ordre par M. Dallas Sanders.

M. George Post, de Susquehanna, a été alors nommé président temporaire par acclamation.

Disparition de M. Israel Lucas.

Cleveland, Ohio, 31 août—Une dépêche spéciale de Wapakoneta dit: La disparition de M. Israel Lucas, trésorier de ce comté, a causé une grande excitation ici. M. Lucas a quitté la ville samedi soir, accompagné de sa femme, en disant qu'il se rendait à Toledo. Son neveu, qui est son député, a été mis en possession de la trésorerie, au moment du départ de ce premier.

Il attendait son oncle hier, mais ne le voyant pas revenir, il a rapporté le fait au commissaire du comté. Ils se sont mis immédiatement à compter les fonds qui se trouvent à la trésorerie et ont découvert un déficit de plus de $31,000. Un meeting du Board des Commissaires a été convoqué pour demain, à l'effet d'ouvrir une enquête complète.

Les amis du trésorier disent que le résultat tournera à l'avantage de ce dernier; ils ajoutent qu'ils restent convaincus que l'argent a été déposé en lieu sûr.

Le portrait de M. Cleveland et la Grande Armée de la République.

Chicago, 31 août—Une dépêche spéciale de St. Louis, adressée au Times dit:

"L'excitation qui a régné à Weeling, au sujet du portrait de M. Cleveland, a son contre coup ici, et l'on craint, en cette ville, un renouvellement des mêmes scènes, pendant le Campement National de la Grande Armée de la République.

"Nombre de démocrates ont exprimé leur intention de suspendre le portrait du Président devant leurs résidences et et au-dessus des rues que doit parcourir la procession. Il n'est question que de cette affaire et les deux feuilles démocrates de la ville ont engagé une violente polémique à cet effet. L'une de ces feuilles dit que la Grande Armée a été invitée par la ville, et que les soldats doivent être traités comme invités de cette dernière; que rien ne doit être fait par les citoyens qui puisse leur faire regretter leur séjour ici et qu'on espère qu'on n'exposera pas le portrait de M. Cleveland pendant le Campement.

"L'autre feuille déclare que la Grande Armée s'est imposée elle-même; qu'elle a agi d'une façon indigne envers le Président, lors de sa récente invitation, et que leur demande aux citoyens de supprimer leurs bannières sur lesquelles se trouve le portrait de M. Cleveland, et cela, au moment même de l'arrivée des vétérans, une exigence à laquelle on ne peut et on ne veut pas se rendre.

QUARTIER GENERAL D'IMMIGRATION
—AU BUREAU DE—
La Red River Land Company of Louisiana
102, RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

Notre bureau [illegible] recevoir ceux qui sont à la recherche de [illegible] en Louisiane. [illegible] maintenant de grandes terres qui [illegible] petites fermes [illegible] pour les immigrants. Des livres [illegible] [illegible] une description des ressources de [illegible] fournis, et le [illegible] marché sera donné aux colons [illegible] fer ou bateau.

Les propriétaires [illegible] ou de terres [illegible] Red River Land Company."

Cette Compagnie dont le capital est fixé d'après sa charte à Un Million de Dollars, est sous la gérance d'un Conseil de Direction suivant: W. J. Behan, [illegible] de la Nlle-Orléans; John I. Adams, de John I. Adams & Co. de la Nlle-Orléans; [illegible] de la "German Gazette", Nlle-Orléans; E. K. Converse, Marchand Commission, Orléans; S. P. Walmsley, de S. P. Walmsley & Co., Nlle-Orléans; A. Myer, de [illegible] Facteurs de Coton, Nlle-Orléans; Geo. Nicholson & Co., propriétaires du "N. O. [illegible]"; M. Baker, gérant du "Times-Democrat", Nlle-Orléans; H. H. Baker, du T.-D. [illegible], Nlle-Orléans; John Woltz, agent de propriétés foncières et d'immigration; A. E. Lemée, percepteur de taxes publiques des Etats-Unis, Natchitoches. H. B. [illegible] marchand de Natchitoches; W. A. Jack, avocat de Natchitoches; L. [illegible] chemin de fer de Natchitoches.

Le major-général Henry.

New-York 31 août.—Le bruit court aujourd'hui, dans les cercles de la Grand Armée de la République, que le major général Henry avait déclaré son intention de ne pas assister au Campement National, qui doit être tenu à St-Louis en septembre. Il refuse d'accepter le grade de commandant, à moins qu'il ne lui soit offert à l'unanimité.

Accident.

Williamsport, Pa., 31 août—L'échafaudage [illegible] nouvelle église catholique Annonciation en cette ville a cédé ce matin.

Quatre ouvriers sont tombés d'une hauteur de 60 pieds.

Deux ont été tués et deux blessés grièvement; on croit même que ceux-ci succomberont à leurs blessures.

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 31 août—Montant, Jack Frost et Sidney Dillon et barges. Descendant, Jas Henry. Arrivé, City of Vicksburg de St-Louis.

Memphis, 31 août—Le fleuve monte. Temps clair. Départ, City of St-Louis pour la Nlle-Orléans à 11 a m.

Le soir—Le fleuve est stationnaire. Temps clair. Pas d'arrivages ni de départs.

Plombier, ferblantier, etc.—Les familles qui ont à faire des achats d'articles de ferblanterie et d'articles de ménage en trouveront d'excellents et à bas prix au magasin de M. Chapotel, rue Bourbon, 49, coin Bienville. M. Chapotel est plombier, et les travaux qui lui sont confiés sont invariablement exécutés avec soins et célérité.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 31 AOUT 1887.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Mariner Black, Liverpool.
Steamship (ang) Jersey, Frost, Havre [pour ordres], via Newport News.
Steamship Wanderer, Galt, Livingston, Puerto Cortez et Belize.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Floridian, Winder, Liverpool, via les Indes Occidentales et les Ports du Mexique, [précédemment rapporté à la Quarantaine.]
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York.
Steamship Clinton, Staples, Havane, via Key West, [précédemment rapporté à la Quarantaine.]

A LA QUARANTAINE.

Steamship (ang) Wydale, Hurst, Cardiff, via la Jamaïque.
Steamship (ang) Editor, Jackson, Liverpool, via Aspinwall.

BATEAUX A VAPEUR.

Fanchon, Dean, Pointe Houmas.
Mabel Comeaux, Comeaux, Davis Plant.
Alvin, Keane, Bas du fleuve.
Lougre Dexter, ——— Bas du fleuve.
Neptune, Taylor, Fort Eads.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Mariner—2779 balles coton 16,997 [illegible] boisseaux maïs en grenier 518 [illegible] et cargaison en transit.
HAVRE VIA NEWPORT NEWS—par steamship Jersey—90,250 boisseaux blé en grenier 6000 sacs à grain.
PUERTO CORTEZ, LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Wanderer—225 colis divers 10,000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

Arrivages de produits.

POINTE [illegible]—par [illegible]
DAVIS PLANT.—[illegible] 1747 sacs riz [illegible]
[illegible] DU FLEUVE—par [illegible] 111 [illegible] brut et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par [illegible] sacs riz brut.
FORT EADS—par steamer [illegible] 54 barils riz 455 sacs riz brut et fret assorti.

Par les chemins de fer.

SHELL BEACH RAILROAD—[illegible] riz brut et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—602 balles coton 1160 sacs riz brut [illegible] 211 barils riz et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—190 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—58 balles coton 1232 sacs riz brut [illegible] et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.—541 balles coton 1 wagon [illegible] et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—17 balles coton 391 sacs riz brut et fret assorti.
N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR.—29 balles coton et fret assorti.

Confiserie Lemanne.—Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de la confiserie Lemanne, située au coin des rues St-Pierre et Royale. L'art de la pâtisserie y est poussé à sa dernière limite. Tout ce qui sort des ateliers et des fourneaux de cette maison, premier ordre est irréprochable. Aussi a-t-elle eu deux diplômes et un certificat à l'Exposition de la Louisiane, en 1872, pour ses nougats et ses pyramides. Les commandes adressées à M. A. Lemanne sont exécutées avec le plus grand soin et à des prix extrêmement raisonnables.

On n'est pas plus galant que M. Chevreul, le vénérable centenaire.

Une charmante femme lui demandait un jour:

—Dites-moi, monsieur, ce qui vous inspire le mieux.

—De jour, le soleil; de nuit les étoiles! répondit le centenaire en admirant les yeux de la belle visiteuse.

Meubles. — Citons, parmi les magasins de meubles les plus réputés de notre ville celui de M. B. J. Montgomery, où se trouve la plus grande variété de meubles ordinaires et de luxe qui soit. M. Montgomery, élevé pour ainsi dire dans ce genre d'affaires, en connaît les besoins. Sa clientèle est nombreuse en ville et à la campagne, aussi a-t-il toujours de quoi la satisfaire.

Le teint des Chinois.—On trouve remarque chez certains individus de la race caucasienne indigne de l'être dans le sang. Qui voudrait être jaune sachant pouvoir obtenir un teint blanc en faisant usage de l'amer Hostetter, un remède qui guérit les affections du foie. La langue pâteuse, les nausées, les maux de tête, l'haleine viciée se combattent avec cet excellent breuvage, supérieur à ces violents purgatifs qui fatiguent et aux préparations mercurielles qui attaquent le sang. Non seulement le foie, mais aussi l'estomac et les intestins trouvent en cet amer un remède parfait qui régularise leur fonctionnement. L'usage du "Hostetter Stomach Bitters" est très répandu parmi les classes les plus éclairées de la population, nous ne parlons qu'on en a vanté les mérites, mais la personne que sa valeur s'est affirmée en toutes circonstances et on l'a mis à l'épreuve.

L'EAU DE LA SOURCE DE M. F. GONTHIER, A COVINGTON, PAROISSE ST-TAMMANY, LOUISIANE.—M. Léon Bolandard, élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, de Paris a fait, en 1885, une analyse de cette eau. Nous croyons utile de reproduire le rapport que nous avons publié à l'époque du séjour du jeune savant dans notre ville:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers ci-contenus dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faible traces).

L'élément le plus important, en proportion ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxyde ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxyde de fer.

Je crois, d'après la composition et dosage ci-dessus, que cette eau est recommandable aux points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu [illegible]
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en [illegible] faible.
3. L'acide crénique facilite les [illegible] naires.

M. Bolandard a travaillé, [illegible] mois, en qualité de sous-chimiste, plus grand "Blast Furnaces" (hauts fourneaux) des Etats-Unis — [illegible] MM. Carnegie Brothers & Co., [illegible] dock, Allegheny County, [illegible] burgh, Pennsylvanie. A son [illegible] maison lui a donné ce certificat:

"Par suite du mauvais état [illegible] conséquemment de la diminution [illegible] nombre des employés, nous avons, [illegible] regret, été forcés de nous dispenser [illegible] de M. Léon Bolandard, attaché [illegible] naces" comme sous-chimiste. Nous [illegible] vé capable et digne de confiance."

—LA—
BANQUE DU COMMERCE
A pris possession de ses nouveaux [illegible]
130 rue Gravier
1er sept—31

ROYAL BAKING POWDER
Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'inocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en boîtes. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
En gros par SMITH BROS & CO.
SCHMIDT & ZIEGLER.
1Sept. 86 1 an. [illegible]

Purifiez le sang avec la Salsepareille d'Ayer et vous réaliserez dès quel pouvez état de santé vous vivez aujourd'hui.

AMUSEMENTS.

Milneburg New Opera House.

HARRY WEBER..........Directeur
PROF. SCHEIDER..........Chef d'Orchestre
Semaine commençant le mardi, 30 août
Sera donnée l'œuvre extravagance musicale [illegible]
"The Whippoorwills".
par M. Harry Weber et une excellente troupe.
Acte 1—[illegible]
Police de l'Editeur.
Acte 2—Magie de campagne—Complet dégradé.
Acte 3—[illegible] Whippoorwill Opera House—Répétition.
Grand chœur nouvelle musique—Chansons entraînantes—Dialogue brillant et scènes amusantes.
Représentation gratuite. 22 juil—au 2 sept

Le "Get Away Club"
donnera leur deuxième
Excursion Annuelle à CHICAGO
VIA LE
Missippi Valley Route,
Le 2 Septembre 1887.
PRIX DE PASSAGE $20—ALLER et RETOUR
On part de la Nlle-Orléans à 4.45 p. m. Les billets sont valables pendant 15 jours sur tous les trains réguliers pour retour.
Tous renseignements désirables dans les chars et couchettes pour les voyageurs.
[illegible] St. Louis.
[illegible] E. W. HOW, G. P. Agent.
[illegible]

[illegible] FLUVIALES
Départs de bateaux à vapeur
[illegible] 1er SEPTEMBRE 1887.
[illegible]—WHISPER, à 12 m
[illegible] NEPTUNE, à 9 a m
[illegible] S C. BROWN à 5 p m
[illegible] 2 SEPTEMBRE 1887.
[illegible] GAY, à 5 p m
[illegible] ANCHOR, à 12 m
[illegible] VIN à 11 a m

[illegible]

M. le Dr [illegible], Mme J. W. Aitkin, M. E. A[illegible], [illegible] M. J. Alston, Mme Aleix[illegible], C. B. Alexander, Mme Alexander, [illegible] Chambre, M. Philippe Arnoux, M. [illegible] Acebo, M. Antoine Amestoy, M. [illegible] Aldrich, Mme Louise Brunt et [illegible] M. L. V. Benoit, M. L. Bonot, [illegible] Beers, Mlle Aug[illegible], Mme Behrer, M. [illegible] Blaise, Mlle Blaise, Boulstone, M. [illegible], M. I. Barre, M. I. Barr, M. Meuric[illegible], M. Barr, Mme [illegible], M. l'abbé [illegible], Mme et Mlle Bec[illegible], Becker, M. Che[illegible], C. Barrez, M. Mme Cobb, Mlle C[illegible], M. B. J. Cobb, Mme Charpentier et [illegible] Dr. Charpentier, J. Cazenavette, M. C[illegible] chambre, M. A., [illegible], M. [illegible] Coubert, [illegible] M. Cail, M. le Dr Dubois, M. [illegible], M. le Dr J. Amédée B[illegible], le colonel Dayton, M. [illegible] gado et enfant, Mlle Delga[illegible], [illegible], Mlle Ethel Dawson et [illegible], M. Delhomme, M. Dehon[illegible], Dupuy, M. Dupuy, Mlle [illegible], Eberle, M. F. Erwin, Ki[illegible], Mme H. D. Fallon, M. [illegible], [illegible], M. D. M. Ferguson, [illegible], M. G. Forster, [illegible], Fromme, M. H. Frand[illegible], Mlle Austin Fliet, M. [illegible], Frey, M. J. H. Gruejean, [illegible], M. Gaveau fils, M. [illegible] femme de chambre, M. [illegible] lieutenant W. W. Gi[illegible], M. Guttierez, M. le [illegible], Mme Gordon MacKay, rison, femme de cha[illegible], M. Gueren, Mme R. [illegible], Howland, Mme How[illegible], C. von Hesse, Mme [illegible], bert, Mme Herwitz, Jones, M. Kearney, [illegible], ney, Mme E. C. King, Kieninin, M. James B. [illegible], le Dr Kuhn, M. Ferdinand [illegible], witz, M. F. Knobel, M. Keely, King Upton, Mme King Upton, de chambre, M. D. H. M. Lewi[illegible], Lealy, M. John Lealy, Mme J. [illegible], J. Lealy, M. M. Lecomte, Mme Le[illegible], Lantz, M. Lopez, Mme Laurie [illegible], Dr Lefort, M. F. F. Reynolds, Lea, Mme Lea, M. Nathan Lazard, [illegible], M. Lefèvre, M. J. W. Lew[illegible], M. Lamothe, M. le comte de Montes[illegible], la comtesse de Montesquieu et [illegible], Montesquieu et institutrice, M. J. [illegible], Maduro, Mlle A. Maduro, Mlle M. Dufia Malva, Mme W. H. MacLe[illegible], D. MacIntyre, M. L. Meise, [illegible], A. Montgomery, M. Millet, M. [illegible], [illegible], M. A. Michinard, M. [illegible], Morlotti, M. Manalesco, Mme [illegible], Metzger, M. Manalesco, M. Laverne, P. Needlinger, Mme G. Nagué et [illegible], Onachée, Mlle Onachée, Mme [illegible], mer, M. H. Otte, M. Oliveras, M. Oswald fils, M. Ulrich Oswald, [illegible], M. P. E. Pannon, M. [illegible], [illegible], Mlle Potier, M. le [illegible], Payne, Mlle Elija Parent, M. [illegible], Mme Procter, M. Georges [illegible], ger, M. Palacios, M. Pedarre, Mme Rusch, M. A. Rusch, M. [illegible], Mme Richardson, M. le [illegible], Raven, M. O. Raven, M. [illegible], [illegible], M. J. Rivera, M. R[illegible] win Read, M. et Mme C. D. [illegible], Mlle Rosier, M. le docteur [illegible], Slocomb et [illegible], J. A. Stiles, M. [illegible], chia, Sœur [illegible], Sœur Guidry, [illegible] lly, Sœur [illegible], [illegible] Gustavus, [illegible] mes, M. [illegible], [illegible] Thomas, [illegible] ourier, M. [illegible], Vanderbilt, M. [illegible], [illegible] ier, M. Verdier, [illegible] Vacquerel M. [illegible], Mme Valiel, Mme F. [illegible], Mlle M. Walker, M. [illegible], Willedroom fils, M. B. [illegible], M. L. Willard, M. [illegible] Ward, M. A. Wright, M. [illegible] Wurzburg, Wurzburg, M. Weismann, M. Lion, R. O. M. Wickersham, M. John York, Mlle Elizabeth Young, M. Mme Bexinger, M. le docteur A. [illegible], Carillo, M. l'abbé Galand, M. J. [illegible], Renault, Mme Renault et enfant M. [illegible], Boulanger, M. Whitney, M. J. R. [illegible], M. Warrington Dawson, et [illegible] classe.

La Salsepareille d'Ayer peut [illegible] par ses vertus infaillibles, comme le [illegible] pour les maladies du sang.

Marasme et épuisement des enfants.—L'Emulsion de d'huile de foie de morue pure [illegible] phites est sans égale. La [illegible] les enfants engraissent, se fortifient est la moelle. Lisez les lignes qui suivent: [illegible] de marasme depuis longtemps, et avoir obtenu les [illegible]
J. M. MAIN, D. M., New York.